

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC D'ARTHABASKA  
MUNICIPALITÉ DE MADDINGTON FALLS**

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 03 DÉCEMBRE 2024**

Procès-verbal de la séance extraordinaire de la municipalité de Maddington Falls, tenue le 03 décembre 2024, à 18h45, à l'édifice municipal.

Monsieur le maire, Patrice Morin préside cette séance et les conseillers suivants sont présents, tous formant quorum :

Mme Chantal Bilodeau – conseillère siège no 1  
Mme Eve-Lyne Marcotte – conseillère siège no 2 **Absente**  
Mme Denise Houle - conseillère siège no 3  
M. Éric Girard – conseiller siège no 4  
M. Gaétan Légaré – conseiller siège no 5  
M. Bernard Philipps- conseiller siège no 6

Est également présente :

Mme Mélanie Berthelette, directrice générale, greffière-trésorière agissant à titre de secrétaire de la séance.

**2024-12-162**

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La séance est déclarée ouverte à 18 h 45

**2. SIGNIFICATION L'AVIS DE CONVOCATION**

Le conseil constate et mentionne que l'avis de convocation de la séance extraordinaire du 03 décembre 2024 a été signifié, tel qu'il est requis par le Code municipal du Québec, à tous les membres du conseil.

**2024-12-163**

**3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Sur proposition de Madame Denise Houle  
Appuyée par Monsieur Éric Girard

**Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour**



**MUNICIPALITÉ DE MADDINGTON FALLS**  
Séance extraordinaire du conseil municipal  
du 3 décembre 2024 à 18h45

1. Ouverture de la séance
2. Signification de l'avis de convocation
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Budget 2025
5. Plan triennal en immobilisations 2025-2026-2027
6. Période de questions sur les sujets de la séance uniquement
7. Clôture et levée de la séance

**Adoptée**

**2024-12-164**

**4. BUDGET 2025**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité doit adopter un budget pour le prochain exercice financier;

**EN CONSÉQUENCE,**

Sur proposition de Monsieur Éric Girard  
Appuyé par Monsieur Bernard Philipps

**Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents**

D'adopter le budget suivant pour l'exercice financier du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2025 :

<b>RECETTES</b>	
Taxes sur valeur foncière ( <i>Taxes foncières générales et taxes règlement d'emprunt</i> )	373 978.25 \$
Taxes pour services municipaux ( <i>Taxes matières résiduelles, fibre optique et vidange de fosses septiques</i> )	79 870.00 \$
Transferts ( <i>Toutes les subventions et sommes à recevoir du gouvernement tel que la péréquation</i> )	678 579.97 \$
Services rendus ( <i>Revenus de location de la salle, revenus divers</i> )	14 485.00 \$
Imposition de droits ( <i>Droits sur les mutations immobilières, dérogations mineures, permis de construction, ...</i> )	8 970.00 \$
Autres revenus ( <i>Commandites, intérêts sur placement, intérêts sur arrérages de taxes, ...</i> ).	8 000.00 \$
<b>TOTAL</b>	<b>1 163 883.22\$</b>
<b>DÉPENSES</b>	
Administration générale	260 161.04 \$
Sécurité publique	110 119.00 \$
Voirie	230 429.78 \$
Hygiène du milieu	94 682.00 \$
Santé et bien-être	7 964.00 \$
Urbanisme et développement	36 514.00 \$
Loisirs et culture	15 741.00 \$
Frais de financement	355 272.40 \$
<b>Sous-total</b>	<b>1 110 883.22 \$</b>
<b>CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>	
Amortissement – Immobilisation – Dette – Investissement – Surplus	53 000.00 \$
<i>(Un montant de 343 135 \$ est investi dans les immobilisations)</i>	
<b>TOTAL</b>	<b>1 163 883.22\$</b>

Adoptée.

2024-12-165

#### 5. PLAN TRIENNAL EN IMMOBILISATIONS 2025-2026-2027

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité doit adopter un plan triennal en immobilisation pour les trois prochaines années;

**EN CONSÉQUENCE,**

Sur proposition de Monsieur Gaétan Légaré  
Appuyée par Monsieur Éric Girard

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'adopter le plan triennal en immobilisation suivant pour les années 2025-2026-2027 :

<b>ANNÉE 2025</b>	
<b>TOTAL DES INVESTISSEMENTS POUR L'ANNÉE</b>	<b>53 000\$</b>
Urinoir sans eau Falcon	3 000 \$
Camion pour la voirie	50 000 \$

<b>ANNÉE 2026</b>	
<b>TOTAL DES INVESTISSEMENTS POUR L'ANNÉE</b>	<b>505 000 \$</b>
Dôme pour le sable et le sel	100 000 \$
Travaux de voirie – Nouvelle TECQ – asphaltage	300 000 \$
Entrée électrique pour le garage municipale	5 000 \$
Tracteur	100 000 \$

<b>ANNÉE 2027</b>	
<b>TOTAL DES INVESTISSEMENTS POUR L'ANNÉE</b>	<b>350 000\$</b>
Asphaltage de la piste piétonnière	30 000 \$
Travaux de voirie – Nouvelle TECQ – Asphaltage	300 000 \$
Rénovation des salles de bains	20 000 \$

Adoptée

**6. PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES SUJETS DE LA SÉANCE  
UNIQUEMENT**

2024-12-166

**7. LEVÉE DE LA SÉANCE**

**CONSIDÉRANT QUE** tous les points à l'ordre du jour ayant été étudiés et discutés;

**EN CONSÉQUENCE,**

Sur proposition de Monsieur Bernard Philipps

Que la séance soit levée à 19 h 04

**Adoptée**

---

Patrice Morin,  
Maire

---

Mélanie Berthelette,  
Directrice générale, greffière-trésorière

Je, Patrice Morin, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Signé à Maddington Falls le 15 janvier 2025